



DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25/04/2024

COMMUNE DE SEVREMONT
Numéro interne de l'acte : D01.04.2024

Objet : D01.04.2024 - DOMANIALITE - ACQUISITION DE TERRAINS SUR LA COMMUNE DELEGUEE DE
LES CHATELLIERS-CHATEAUMUR

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 26
Présents : 18
Pouvoir : 7
Nombre de suffrages : 25

Date de convocation 17/04/2024

Date d'affichage 17/04/2024

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

...././....

et publication du :

...././....

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-cinq avril, à dix-neuf heures et trente minutes, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

Etaient présents :

Mme BERNARD Anita, Mme BITEAU Alexandra, Mme CHARRIER Emilie, M. CLAIRGEAUX Eric, M. CORNUAU Albert, M. DESNOUHES Laurent, Mme GUICHETEAU Magalie, M. GUILLOTEAU Bernard, M. HERITEAU Antoine, M. LANOUE Nicolas, M. MARTINEAU Bernard, M. PASQUEREAU Johann, Mme RAVAUD Céline, M. RIGAUDEAU Christian, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. ROY Jean-Louis, M. SCHMUTZ Alain, M. STEENO Nicolas

Procuration(s) :

M. BERNARD Ludovic donne pouvoir à Mme CHARRIER Emilie, Mme BLOUIN Anaïs donne pouvoir à M. ROY Jean-Louis, Mme JOLY Véronique donne pouvoir à Mme RAVAUD Céline, Mme LUMET Anne-Claude donne pouvoir à Mme GUICHETEAU Magalie, Mme LUMINEAU Catherine donne pouvoir à M. HERITEAU Antoine, Mme RANTIERE Charlène donne pouvoir à Mme BITEAU Alexandra, Mme YVAI NURDIN Adeline donne pouvoir à M. DESNOUHES Laurent

Etai(ent) excusé(s) :

M. BERNARD Ludovic, Mme BLOUIN Anaïs, Mme JOLY Véronique, Mme LUMET Anne-Claude, Mme LUMINEAU Catherine, Mme RANTIERE Charlène, Mme YVAI NURDIN Adeline

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. HERITEAU Antoine

Objet : D01.04.2024 - DOMANIALITE - ACQUISITION DE TERRAINS SUR LA COMMUNE
DELEGUEE DE LES CHATELLIERS-CHATEAUMUR

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet d'acquisition d'une partie du bois de la Butte situé sur la Commune déléguée de Les Châtelliers-Châteaumur.

Il précise que les différents documents d'arpentage nécessaires à cette transaction ont été réalisés, ce qui permet de déterminer aujourd'hui les surfaces à acquérir.

Il propose d'acquérir :

* Les parcelles :

- B 1947 (107 m²),
- B 1949 (19 659 m²),
- B 1956 (929 m²),
- Et B 1959 (16 m²),

Appartenant à Monsieur et Madame Gérard CHARBONNEAU au prix de 10 000 €.

* Les parcelles :

- B 1946 (18 m²),
- Et B 1955 (317 m²),

Appartenant à Monsieur et Madame Brice LEVARD au prix de 167 €.

Pour ces acquisitions, les frais d'acte seront à la charge de la collectivité.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés, approuve cette proposition.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,
Antoine HERITEAU



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à SEVREMONT
Le Maire, Jean-Louis ROY

